

ASSEMBLÉE NATIONALE

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 694

présenté par

Mme Regol, M. Amirshahi, M. Duplessy, Mme Balage El Mariky et M. Iordanoff

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.